



HABILITATION ÉLECTRIQUE - VÉHICULE ÉLECTRIQUE



PUBLIC VISE :
Tous publics



EFFECTIF :
1 à 10



DUREE :
14 heures



LIEU :
Présentiel



DATES :
Entrées et sorties
permanentes



MATERIEL :
>> 1 support
informatique + 1
connexion internet



TARIF :
Sur devis



Contacteur un
Conseiller Formation
Tél. +33 (0) 4 28 29 72 31
contact@formationvr.fr

OBJECTIFS :

À l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- Mettre en oeuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550
- Effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de véhicules électriques/engins (chariots électriques et voitures électriques/hybrides)
- Evaluer le risque électrique et d'adapter la mesure de prévention en fonction des opérations électriques à réaliser
- Obtenir une habilitation électrique B1XL - B2XL

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

- **Prérequis :** Aucun prérequis n'est nécessaire
- **Délais d'accès :** Les inscriptions sont à faire en ligne 14 jours avant la date de début de formation. Aucune inscription ne sera acceptée au-delà de ce délai.
- **Modalités d'évaluation :** Des contrôles seront effectués durant la formation.
- **Modalités de sanction :** Une attestation d'assiduité sera remise au stagiaire en fin de formation.
- **Accès aux personnes en situation de handicap :** Nous informons préalablement en cas de présence d'un handicap chez le stagiaire pour prendre les mesures nécessaires.
- **Référent H+ :** Nous contacter (contact@formationvr.fr)

PEDAGOGIE :

- **Formation 100% en présentiel**
- **Plateforme E-learning disponible 7j/7, 24h/24**
- **Rythme : A votre convenance**
- **Combinaison de méthodes pédagogiques : méthode démonstrative, active, interrogative et affirmative**
- **Moyens pédagogiques : des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposés aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation**
- **Moyens d'accompagnement : 7 heures, du lundi au vendredi, de 9h à 17h ***

* Horaires variables selon la disponibilité du formateur

CONTENU DE LA FORMATION :

- **Programme commun aux habilitations électriques des voitures électriques ou hybrides**

- Différencier les grandeurs électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance
- Connaitre l'architecture des véhicules/engins thermiques, électriques et hybrides
- Lister les domaines de tensions et les caractéristiques des conducteurs, des isolants et le degré de protection des connecteurs (IP XX)
- Lister les principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain et ses conséquences
 - Mécanismes d'électrisation
 - Mécanismes d'électrocution et de brûlures internes et externes
 - Etc.
- Connaitre les règles élémentaires de prévention du risque électrique (respect des canalisations isolées, opération (connexion/déconnexion, nettoyage, manipulation, etc.) sur les générateurs dont les caractéristiques sont une tension ≤ 60 Vcc ou ≤ 25 Vac pour une capacité ≤ 180 Ah
- Conduite à tenir en présence de risque électrique (pièces nues de tensions supérieures aux seuils)
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie

- **Spécificités de l'habilitation électrique B1XL - B2XL voiture électrique ou hybride**

- Citer les différents travaux avec ou sans voisinage : hors tension, sous tension
- Préciser le rôle des acteurs : Exécutant, chargé de réparation ou travaux, chargé de consignation, chargé d'exploitation électrique
- Analyser le risque électrique
- Identifier les différents niveaux d'habilitation électrique et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun, etc.)
- Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux d'ordre électrique et les limites par rapport aux travaux d'ordre non électrique et sous tension



**Contacteur un
Conseiller Formation**
Tél. +33 (0) 4 28 29 72 31
contact@formationvr.fr

- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension
 - Attestation de consignation ou de mise hors tension
 - Avis de fin de travail
 - Autorisation de travail
 - Instruction de sécurité
 - Etc.
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail hors tension avec ou sans voisinage
- Véhicule/engin en fin de vie ou accidenté pour démantèlement (B2XL Déconstruction)
- Enoncer les fonctions des matériels électriques (dispositif de séparation, dispositifs de VAT)
- Caractériser les équipements de protection collective, individuelle ainsi que l'outillage isolé et isolant : utilisation et domaine d'utilisation
- Décrire pour le véhicule/engin, les opérations de la :
consignation/déconsignation ; mise hors tension/remise sous tension.
- Décrire les opérations sur les batteries et les limites par rapport aux travaux sous tension
- Analyser les risques liés aux opérations sur batteries : Connexion/déconnexion; Manipulation ; Contrôles ; Vérification de l'électrolyte ; Nettoyage (corps et plots).
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation ou de mise hors tension, avis de fin de travail) ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité, etc.).

Des évaluations sont effectuées en amont, après chaque module et en fin de formation.



FORMATIONVR EN CHIFFRES :

STATISTIQUES DISPONIBLES SUR NOTRE SITE INTERNET



Contactez un

Conseiller Formation

Tél. +33 (0) 4 28 29 72 31

contact@formationvr.fr



This-Is-Us

283 Rue de l'Étang 69760 Limonest

Tél : 06 52 11 47 42 - www.this-is-us.fr

SIRET 90345414800029 | NDA : 84692143569 | QUALIOP1 : FM 2217499

Mise à jour_v2 : Janvier 2024